



La Fédération Française de Natation est heureuse et fière d'annoncer la signature d'un contrat de partenariat technique avec la société Topsec pour une durée de 2 ans. Cette collaboration s'inscrit pour la Fédération, dans une volonté affichée de s'entourer de l'expérience d'industriels de la piscine et de spécialistes du secteur, en mesure de proposer aux maîtres d'ouvrage publics locaux des solutions à même de satisfaire au mieux les intérêts de leur projet.

Le groupe Topsec est le leader de la vente d'articles de sports et de natation sur le lieu de pratique grâce à la mise en place de distributeurs automatiques. L'intérêt des centres aquatiques est logiquement croissant dans un souci d'offrir régulièrement davantage de services aux usagers. De même, face aux nouvelles réglementations sanitaires, plusieurs piscines sont passées en bonnets de bain obligatoires. Un changement qui peut affecter leurs fréquentations si celles-ci ne prévoient pas de dispositif pour fournir les équipements nécessaires. C'est pourquoi l'installation des distributeurs automatiques dans les halls ou vestiaires est une solution adéquate pour répondre à ces nouveaux besoins.

Ce partenariat permettra notamment à la société Topsec d'être visible dans l'ouvrage technique des piscines de la Fédération Française de Natation et ainsi d'être référencée auprès des architectes, programmistes, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages.

La 9^e édition de l'ouvrage *Piscines : Aide à la conception pour les Maîtres d'ouvrage*, documentation fédérale de référence en matière d'équipements, sera disponible sur demande auprès de la FFN dès novembre 2020. L'édition n°8 est en attendant toujours disponible à l'adresse suivante : equipement@ffnatation.fr.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

FFN : Nicolas MENANTEAU / 01 70 48 45 54 - nicolas.menanteau@ffnatation.fr

Topsec : Cyrielle VRECKO / 06 65 67 17 04 - c.vrecko@topsec.fr